



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N°1820/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
Autorisation N°612/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 29/04/2010
Autorisation N°2010-1360/ MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 06/09/2010
Autorisation N°2011/1944/MESS/SG/DGERS/DEPr du 07/10/2011
Arrêté n°2011-331/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27/09/2011
Arrêté n°2012-415/MESS/SG/DGESR du 22/10/2012
Arrêté n°2014-315/MESS/SG/DGESR/DIESPr du 12/08/2014

Ouagadougou, le 06 octobre 2021

A

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
des Aménagements Hydro-agricoles
et de la Mécanisation (MAAHM)**

Nos réf. : 209/2021/CERP/MS/MRK

Objet : Offres de subventions d'études

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de notre appui au Gouvernement Burkinabé afin de permettre aux travailleurs du public et du privé de pouvoir se former, nous avons le plaisir de vous octroyer **vingt (20) subventions d'études** pour la formation de vos agents au titre de l'année académique 2021-2022.

Nous vous prions de trouver ci-joints les documents sur les critères de recrutement, la répartition des subventions par filières et les modalités de paiement.



Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, recevez, **Monsieur le Ministre**, nos distinguées salutations.

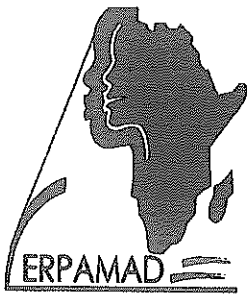
Pièces Jointes :

- Critères d'admission ;
- Répartition des subventions et programme de facilités de paiements.

Ampliation :

- DRH

Le Directeur Général

Moumouni SERE




CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

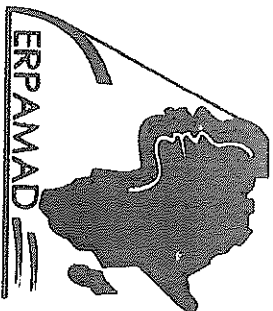
Autorisation N°1820/MESSRS/CAB du 21 Août 2006
Autorisation N°612/MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 29/04/2010
Autorisation N°2010-1360/ MESSRS/SG/DGERS/DEPr du 06/09/2010
Autorisation N°2011/1944/MESS/SG/DGERS/DEPr du 07/10/2011
Arrêté n°2011-331/MESS/SG/DGERS/DEPr du 27/09/2011
Arrêté n°2012-415/MESS/SG/DGESR du 22/10/2012
Arrêté n°2014-315/MESS/SG/DGESR/DIESPr du 12/08/2014

CRITERES D'ADMISSION

1. Être un travailleur du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM) ;
2. Avoir le niveau universitaire BAC + 4, ou un équivalent reconnu par le monde universitaire ;
3. Avoir déposé un dossier complet de candidature constitué :
 - Demande manuscrite non timbrée adressée au DG du CERPAMAD,
 - Relevé de notes et/ou attestation, de (s) diplôme(s) du BAC, de la Licence, de la Maîtrise et/ou du Master I légalisé(s),
 - Extrait d'acte de naissance,
 - Photocopie légalisée de la CNIB ou du Passeport,
 - Un CV daté et signé,
 - Deux photos d'identité récentes,
 - Frais de dossier 5 000 FCFA.

NB :

- *Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Ressources Humaines du Ministère ;*
- *Date limite de transmission des dossiers de candidature de la Direction des Ressources Humaines du Ministère au CERPAMAD le vendredi 29 octobre 2021 ;*
- *Le CERPAMAD procédera à une présélection sur dossier suivi d'un entretien de sélection définitive.*



CENTRE DE RECHERCHE PANAFRICAIN EN MANAGEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

Autorisation N°1020MESSRS/CAB du 21 Août 2006
 Autorisation N°612MESSRS/SGDGER/DEP- du 29/04/2010
 Autorisation N°2010-1360 MESSRS/SGDGER/DEP- du 06/09/2010
 Autorisation N°2011/1944MESSRS/SGDGER/DEP- du 07/10/2011
 Arrêté n°2011-331MESSRS/SGDGER/DEP- du 27/09/2011
 Arrêté n°2011-415MESSRS/SGDGER/DEP- du 22/10/2012
 Arrêté n°2014-315MESSRS/SGDGER/DEP- du 12/08/2014

REPARTITION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

N°	Filières	Nombre de subventions offertes	% de la subvention	Coût de la subvention
1	Master 2 en Marchés Publics et Privés	5		840 000
2	Master 2 en Techniques Comptables et Financières, en Fiscalité Appliquée, en Gestion des Projets, en Audit et Contrôle de Gestion, en Gestion des Ressources Humaines, et en Juriste Conseil d'Entreprise	15	50	740 000

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS OCTROYEES AU MAAHM : 15. 300.000 F.CFA

PROGRAMME DE FACILITE DES PAIEMENTS

N°	Filières	Versement à l'inscription au plus tard fin novembre 2021	1ère Mensualité fin janvier 2022	2è Mensualité fin février 2022	3è Mensualité fin mars 2022	4è Mensualité fin avril 2022	5è Mensualité fin mai 2022
1	Master 2 en Marchés Publics et Privés	340 000 + 30 000 F. CFA de frais d'inscription	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
2	Master 2 en Techniques Comptables et Financières, en Fiscalité Appliquée, en Gestion des Projets, en Audit et Contrôle de Gestion, en Gestion des Ressources Humaines, et en Juriste Conseil d'Entreprise	290 000 + 30 000 F. CFA de frais d'inscription	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000

NB: le CERPAMAD examinera les dossiers en fonction du nombre de candidatures par niveaux en tenant compte des besoins exprimés.